

# DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

## Communiqué de presse



Poitiers, 22 septembre 2021

### Travaux sur le pont de Dangé-Saint-Romain



*Alain PICHON, Président du Département de la Vienne accompagné de Valérie DAUGE, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Département, de Gilbert BEAUJANEAU, Président de la Commission des Routes et de la Mobilité et de Gérard PÉROCHON, Rapporteur de la Commission des Routes et de la Mobilité, ont présenté, ce jour, les travaux, actuellement en cours, sur le pont qui franchit la Vienne à Dangé-Saint-Romain. Etait également présente Brigitte MORIN, Adjointe au maire de Dangé-Saint-Romain.*

Ce pont a été construit dans les années 1850 pour relier les deux parties de la commune de Dangé et de Saint-Romain. En maçonnerie et en pierres provenant de la carrière de Chauvigny, il est composé de cinq arches et mesure 119,50 mètres de long. Deux arches détruites durant la Seconde Guerre mondiale ont été reconstruites en 1961.

L'édifice a connu une première phase de travaux de septembre 2019 à février 2020. Sa structure a, alors, été renforcée par une dalle en béton armé pour permettre l'installation d'une passerelle piétonne. La deuxième phase de travaux, en 2020, a permis de renforcer les fondations de deux piles du pont.

Cette année, la troisième phase des travaux concerne le renforcement de deux autres piles. Le chantier, débuté en août, consiste à renforcer les fondations qui seront entourées par un rideau de palplanches. Par la suite, une dalle en béton armé sera coulée dans l'enceinte des palplanches. Le rejointoiement des bases de piles et la mise en place d'enrochements qui protégeront les sols sont également prévus lors de ces travaux qui prendront fin le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Cette troisième phase est chiffrée à 430 000 €. **Au total, ces chantiers de renforcement des piles entre 2020 et 2021, représentent 900 000 €, financés par le Conseil Départemental de la Vienne.**

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Karine DUFOUR



☎ 05 49 55 66 73 - 06 07 24 02 19

✉ [kdufour@departement86.fr](mailto:kdufour@departement86.fr)